

1. *Débitrice:* **SIXTECH SA**, chemin Louis-Hubert 2,  
**1213 Petit-Lancy**
2. *Remarques:* Le Tribunal de première instance, sis à Genève,  
Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Salle B1, 2e  
cour, rez-de-chaussée, statuera en audience publique le  
mardi 5 septembre 2006 à 15 h. 05, sur la révocation du sur-  
sis concordataire de SIXTECH SA, élisant domicile en l'Etude  
de Me Guy Vermeil, avocat, route de Chêne 30, case postale,  
1211 Genève 17.  
Les créanciers peuvent se présenter à cette audience pour  
faire valoir leurs moyens.  
  
Tribunal de première instance de Genève  
1211 Genève 3

(03516610)